

# DESHERBANT TOTAL EAJ

## - Gamme désherbants

### DÉSHERBANT CONCENTRÉ AVEC EMPLOI AUTORISÉ JARDIN



- **A base de Glyphosate (sel d'isopropylamine).**
- **Désherbage des allées de parcs, jardins, trottoirs (PJT) (AMM N° 2020047)...**
- **Action foliaire et systémique.**
- **Détruit la quasi totalité des mauvaises herbes, graminées et dicotylédones, annuelles ou vivaces.**
- **Emploi autorisé dans les jardins (EAJ).**
- **Non classé toxicologiquement et ininflammable.**
- **Contient un surfactant améliorant l'étalement et la pénétration du produit dans la plante, et accélérant son action.**

#### CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide, ambré, miscible à l'eau.
- Point éclair : non applicable.
- pH : 5,1 en solution aqueuse.
- Formulation à base de Glyphosate (360 g/L équivalent Glyphosate acide, 480g/L sel d'isopropylamine, et bio-régulateurs physiodynamiques).
- Absorbé par les parties vertes des mauvaises herbes et véhiculé par systémie jusqu'à l'extrémité des racines et des organes souterrains. La présence de bio-régulateurs physiodynamiques dans la formulation génère :
  - la diminution de la tension superficielle de l'eau de la bouillie, permettant ainsi aux gouttelettes de mieux s'étaler sur la surface foliaire (surface X 5).
  - l'amélioration de la pénétration foliaire du glyphosate en neutralisant sa charge négative.
  - l'accélération de la migration du glyphosate dans les tissus et l'optimisation de la systémie jusqu'aux extrémités de la plante. Ainsi, grâce à ses bio-régulateurs physiodynamiques, DESHERBANT TOTAL EAJ a des performances supérieures ou égales au glyphosate considéré comme la référence, notamment aux doses les plus faibles (Ray Grass et Vulpin à 1,5 L/Ha) ou sur les plantes les plus résistantes (liseron des champs ou potentille à 7 L/Ha par exemple). La faible toxicité pour l'homme des bio-régulateurs physiodynamiques tout comme celle du glyphosate permettent l'utilisation du DESHERBANT TOTAL EAJ dans les zones urbaines en réduisant au minimum les risques pour l'utilisateur et la population.
- AMM N°2020047 arysta.

#### SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Sans classement toxicologique.
- Respecter les doses d'emploi.
- Éviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement.

#### MODE D'UTILISATION :

- Désherbage des allées de parcs, de jardins publics et trottoirs
- **Zones perméables** : Annuelles et bisannuelles (5L/Ha), Vivaces (8L/Ha ou par taches de 1 à 3%).  
Quantités maximales applicables : 2880 g / Ha / an.
  - **Zones imperméables** : Toute flore (8L/Ha ou par taches de 1 à 3%).  
Quantités maximales applicables : 1500 g / Ha / an. (équivalent, pour une surface imperméable colonisée à hauteur de 10%, à une possibilité de 5 traitements maximum par an.)

Dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation, l'usage des buses à dérive limitée est recommandé.

**Epoque d'utilisation** : de février à novembre, mais de préférence en végétation active, lorsque la température dépasse 10°C.

#### Doses de traitement en plein pour 1000 m<sup>2</sup> :

- Zone n'ayant pas été désherbée depuis plusieurs années 0,5 à 0,8 L pour 20 à 40 L d'eau (taches localisées : 2 à 3 %).
- 1er désherbage de l'année avec un sol très infesté 0,5 à 0,8 L pour 20 à 40 L d'eau (taches localisées : 2 à 3 %).
- Désherbages suivants (sur herbes jeunes) 0,3 à 0,5 L pour 20 à 40 L d'eau (taches localisées : 1 à 2 %).
- Désherbage de rattrapage après emploi d'un désherbant résiduaire 0,3 à 0,5 L pour 20 à 40 L d'eau (taches localisées : 1 à 2 %).